## PROGRAMME PREVISIONNEL

		PROGRAMME PREVISIONNEL
17/9	Cours 1:	Titre : Le déterminisme logique : l'argument Dominateur de Diodore Cronos
		<b>Descriptif :</b> Dans ce cours, on étudiera la conception diodoréenne du possible telle qu'elle a été développée contre Aristote par Diodore dans son célèbre Dominateur.
24/9	Cours 2:	Titre: La solution d'Aristote: les futurs contingents
		<b>Descriptif:</b> Dans ce cours, on étudiera la réponse d'Aristote à l'actualisme et au déterminisme logique développé par les anciens mégariques (De l'interprétation, 9).
1/10	Cours 3:	Titre: La réponse stoïcienne à l'argument Dominateur
		<b>Descriptif:</b> Pour sauver les possibilités contrefactuelles, Cléanthe et Chrysippe ont répondu différemment à Diodore, le premier niant la nécessité temporelle, le second la définition croisée des modalités. Nous étudierons leurs stratégies respectives et les critiques qu'elles durent affronter.
8/10	Cours 4:	Titre : Critique de la critique aristotélicienne
		<b>Descriptif</b> : La compatibilité de la doctrine stoïcienne de l'éternel retour et de la stratégie de Chrysippe pour échapper au Dominateur a été révoquée en doute par le péripatéticien Alexandre d'Aphrodise.
15/10	Cours 5:	Titre: La doctrine modale et la nouvelle théorie de l'implication
		<b>Descriptif:</b> Ce cours vise à déterminer la conception modale développée par Chrysippe contre Diodore et Philon, et à montrer comment celle-ci vise à préserver les possibilités contrefactuelles <u>au sein du destin</u> , moyennant notamment une nouvelle théorie de l'implication.
22/10	Cours 6:	Titre: Le fatalisme stoïcien: nature et définition du destin
		<b>Descriptif:</b> Ce cours vise à déterminer la conception stoïcienne du destin, à partir de la méthode étymologique imaginée par Chrysippe. Expression typique du déterminisme stoïcien, le destin s'inscrit dans le cadre d'une cosmologie nouvelle, développée contre le platonisme et l'atomisme démocritéen.
		Vacances de la Toussaint
5/11	Cours 7:	Titre: Les preuves du destin (I): logique et physique
		Descriptif: L'existence d'un destin total et inévitable repose principalement sur la vérité du principe universel de causalité et sur la validité du principe logique de bivalence. La confusion du déterminisme causal et du déterminisme logique, absente des traités d'Aristote, marque la rupture entre le stoïcisme et l'épicurisme et offre aux académiciens un angle d'attaque idéal.  On étudiera dans ce cours les deux types d'arguments « fatalistes » et la synthèse qui en est faite par Chrysippe.

12/11	Cours 8:	Titre: Les preuves du destin (II): la divination
		<b>Descriptif</b> : L'argument fataliste doxastique (ou théologique) consiste à inférer la nécessité d'un événement à partir de la croyance (passée) d'un être infaillible car divin. Nous étudierons sa variante stoicienne et les réponses que les philosophes du Portique ont faites aux deux principales critiques qu'ils durent affronter, sur l'utilité de la divination et la nécessité des futurs prédits.
19/11	Cours 9:	Titre: Agir dans l'empire du destin: Chrysippe contre l'argument Paresseux
		<b>Descriptif:</b> Si tout arrive par le destin, comme le soutiennent les stoïciens, alors il ne sert à rien d'agir. À quoi bon l'éthique? Pourquoi faudrait-il chercher à « vivre en accord avec la nature »? La réponse de Chrysippe consiste à distinguer les choses « simples » et les choses « couplées » ou « confatales ».
26/11	Cours 10:	Titre: Destin et responsabilité (I): destin, c'est-à-dire nécessité?
		<b>Descriptif :</b> On étudiera l'objection antifataliste telle qu'elle a été rapportée par Cicéron (Fat. 39-44) et la stratégie de Chrysippe pour y répondre.
3/12	Cours 11:	Titre: Destin et responsabilité (II): destin, caractère et volonté
		<b>Descriptif</b> : On étudiera l'objection antifataliste telle qu'elle a été rapportée par Aulu-Gelle (Nuits Attiques VII, 2) et la stratégie de Chrysippe pour y répondre.
10/12	Cours 12:	Titre : Destin et responsabilité (III) : le destin irresponsable ?
		<b>Descriptif :</b> On étudiera l'Argument du sage tel qu'il a été rapporté et développé par Plutarque (Stoic. Rep. 47) et la question de la faiblesse de l'assentiment.
17/12	Cours 13:	Révisions / conclusion / cours rattrapage ?